

# Aujourd'hui

## LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19<sup>ème</sup> année · N°4718 · Mercredi 26 août 2020 · 7 Moharram 1442

## Edito

Par Saâd Benmansour

### Questions d'enfants

Il fallait s'y attendre. A quelques jours de la date fixée pour la reprise des classes, la communauté faite des parents d'élèves et tous ceux qui s'intéressent à la chose éducative s'enflamme autour d'un seul débat qui oppose les adeptes de l'école à distance aux défenseurs inconditionnels de l'apprentissage classique dit présentiel. Chacun y va de son analyse, de ses arguments et de ses exemples et contre-exemples. La question est certes brûlante au regard de l'approche de l'échéance. Mais elle n'est finalement que conjoncturelle car dans quelques mois, naturellement et certainement, la pandémie sera passée. Et que restera-t-il de tout ce bouillonnement ? En revanche, s'il y a un débat primordial et profond qui devrait être posé, ce serait celui relatif à toute la conception de l'acte d'éduquer et d'enseigner dans sa globalité. Au vu de l'expérience de ces six derniers mois, avec ses réussites et ses échecs, est-ce que l'école peut continuer à fonctionner comme avant ?

Au-delà de ce mode d'apprentissage tant débattu, il y a des questions et des aspects bien plus profonds qu'il faudra probablement revoir après cette pandémie comme les matières et disciplines, les contenus, les volumes horaires... Dans les cours de l'année scolaire qui va commencer, les enseignants ne pourront pas faire l'impasse sur l'épisode que le monde vient de traverser. Ils auront en face d'eux des élèves avec beaucoup de questionnements sur le monde, sur la société, sur les choses de la vie... L'expérience de la pandémie a certainement transformé les enfants, leur façon de voir et de penser. Beaucoup de parents s'en sont déjà rendu compte. C'est à toutes ces transformations profondes que l'école devra répondre et s'adapter. Et c'est là le vrai débat qu'il faut lancer d'autant plus que le Maroc n'en est encore qu'au tout début de la grande réforme. La question n'est pas de savoir où enseigner, en classe ou à distance, mais surtout quoi enseigner, comment et pourquoi. ■

## IL APPORTE DES SOLUTIONS INNOVANTES, AGILES ET INCLUSIVES

# Tout savoir sur le plan de relance des coopératives

Voir pages 6-7

## Agence nationale des ports Le laisser-passer obligatoire pour accéder au port de Laâyoune

Voir page 9

## Un projet de loi portant liquidation de l'Office en Conseil de gouvernement

# OCE : Le couperet est tombé !

Voir page 4

## Touria Jebrane Kraytif vient de rendre l'âme Adieu la grande artiste !



Voir page 4

## Elle accueillera en octobre 2021 les assemblées annuelles du GBM et du FMI



## Marrakech renaîtra de ses cendres !

Voir page 8

## EN RÉACTION AU MANIFESTE DES «400 ARTISTES MAROCAINS»

# Les créateurs marocains crient à l'instrumentalisation

Voir page 3

## Les températures atteindront les 49 °C

## Alerte météo : Une vague de forte chaleur avec chergui jusqu'à jeudi

Voir page 12

## Rendez-vous en 2021

## Jazzablanca Festival et Tanjazz 2020 annulés



Voir page 3

## Accompagné de Zainab Afailal en chant

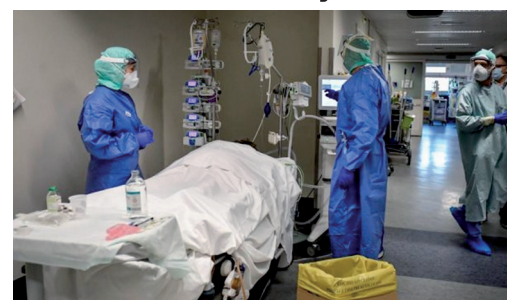


## Nabil Benabdeljelil compose «Adha Attanai» en mode gharnati

Voir page 16

## Il a enregistré une hausse de 43,8% en passant de 160 à 230

## Bilan hebdomadaire Covid-19 : le nombre de décès explose



Voir page 12

# PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE  
DANS TOUTES NOS STATIONS



**AFRIQUIA**  
افريقيا

afriquia.ma



Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

En réaction au manifeste des «400 artistes marocains»

## Les créateurs marocains crient à l'instrumentalisation

Les artistes et créateurs marocains rejettent le contenu du manifeste des «400 artistes marocains». «Nous n'approuvons pas la teneur du manifeste des «400 artistes» et en dénonçons le caractère non équilibré et volontairement à charge contre les institutions de l'État», tiennent à préciser ces artistes et créateurs. Pour eux, la majorité écrasante des noms qui constituent les 400 signataires de cette pétition, appelée «Cette ombre est là», ne sont pas à proprement parler des artistes connus pour avoir composé, écrit, peint ou sculpté des œuvres

ou pour avoir enrichi le patrimoine culturel et artistique au Maroc par une de leurs créations. «Nous déplorons également l'exploitation qui a été faite de cette pétition, laissant croire qu'un grand nombre d'artistes marocains en approuvent le contenu. Nous dénonçons l'instrumentalisation faite en notre nom, laissant croire que les artistes et les créateurs de ce pays sont mobilisés par centaines contre une prétendue répression des libertés, et induisant ainsi en erreur l'opinion publique nationale et internationale», ajoutent les artistes

et créateurs marocains dans un nouveau manifeste. Ils rappellent que la Constitution du Royaume du Maroc garantit la liberté d'expression et de création.

«Nombre d'entre nous se sont engagés en faveur des libertés pendant les années de plomb et nous mesurons tout le chemin parcouru par le Maroc dans le domaine du respect des droits humains. Nous appelons à une critique constructive et non à des postures qui apportent seulement du grain à moudre à ceux qui ciblent notre pays», enchaînent-ils. Les artistes



et créateurs ne manquent pas de penser également à la conjoncture sanitaire. «En cette période de crise sans précédent due à la Covid-19, nous, artistes et créateurs, soutenons les efforts de l'État à juguler la pandémie, et en appelons à la volonté de tous

pour davantage d'implication dans la chaîne de solidarité nationale», avancent-ils. Pour rappel, la pétition des «400 artistes» accuse ce qu'elle appelle «plusieurs cas d'emprisonnement politique, de harcèlements et de répression».

## Rendez-vous en 2021

### Jazzablanca Festival et Tanjazz 2020 annulés

C'est avec regret que l'entreprise culturelle, Sevenpm, organisatrice de Jazzablanca et de Tanjazz, annonce l'annulation des éditions 2020 des deux festivals Jazzablanca et Tanjazz 2020. «Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes de Sevenpm sont restées mobilisées avec un grand espoir de maintenir les deux rendez-vous pour cette rentrée culturelle. Mais la décision d'annuler a été prise face à un grand nombre d'incertitudes», précise la structure. Selon la même source, la santé des festivaliers, des artistes, des équipes, ainsi que le financement des festivals, les dates d'ouverture des frontières sont autant



d'éléments incertains, qui «ne nous permettent malheureusement pas de nous projeter pour organiser les deux événements dans les meilleures conditions». Par l'occasion, Sevenpm ne manque pas de remercier l'ensemble

de ses collaborateurs, partenaires, sponsors, artistes, médias, ainsi que le public pour leur soutien constant. «L'année prochaine, les deux éditions, 15ème pour Jazzablanca et 21ème

pour Tanjazz, n'en seront que plus émouvantes. Nous nous retrouverons plus forts, du 1er au 3 juillet 2021 pour Jazzablanca et du 23 au 25 septembre 2021 pour Tanjazz», exalte l'entreprise.

## Les certificats délivrés aux entreprises de BTP prolongés de 6 mois



Les certificats délivrés aux entreprises de BTP ont été prolongés de six mois. C'est ce qu'annonce le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau dans sa dernière communication. Cette prolongation concerne également les bureaux d'études dont la date de validité a expiré ou expire entre le 20 mars et le 30 novembre 2020. «Les certificats concernés par cette prolongation ne peuvent pas être présentés aux appels d'offres ouverts avant la publication de ce communiqué», souligne le départe-

ment ministériel. En revanche, la prolongation du délai ne s'applique pas aux entreprises, laboratoires et bureaux d'études dont les dossiers ont été traités par les commissions et dont les certificats y afférents ont été émis avant la publication dudit communiqué. Rappelons que cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures préventives engagées par le ministère visant à limiter la propagation de la pandémie de Covid-19 pour assurer la sécurité des fonctionnaires du ministère et des usagers.

### Aujourd'hui

**Président de direction, directeur de la publication et de la rédaction :**  
Saâd Benmansour

**Assistante de direction - Chargée de mission**  
Naïma Tlemçani

#### REDACTION

**Rédacteur en chef adjoint**  
Hicham Mouhlal

**Secrétaire général adjoint de la rédaction**  
Khalid Bidari

**Grand reporter**  
Dounia Essabban

#### Journalistes

Laila Zerrouk  
Abderrafii Al Oumiliki  
Kawtar Tali  
Salima Guisser  
Siham Jadrari  
Hakim Bahechar  
Mohamed Badrane  
Sami Jennane  
Leila Ouchagour

#### Correspondants régionaux

Najat Faïssal (Tanger)  
Mohamed Laâbid (Agadir)

**Journaliste-photographe**  
Chafik Arich

**Service infographie**  
Abderrahim Hamaby (Chef de service)  
Hicham Islah (Responsable artistique)

**Infographistes**  
Moulay Hafid Wardy  
Samira Hamid  
Hanane Nassih  
Nadia Guensi

**Relecture et correction**  
Mohamed El Fahli

**Moyens généraux :**  
Mustapha Idamia (Chef de service)  
Mustapha Akil

Toufik Ait Belouali  
Yassine El Marga  
Ahmed Idahan  
El Mustapha El Bouazizi  
Nouredine Azmaou  
Rachid Ouheddou

#### Digital Unit

**Webmasters**  
Marouane El Mouedden  
Kaid Salim Larbi  
Bouchaib Lioeddine

**Directrice Commerciale et de développement**  
Hassania Tazi

**Chefs de publicité**  
Asmaa Ben Harati

**Annonces légales et appels d'offres :**  
Amine Maâzouzi

**Chargée des partenariats**  
Asmaa Bensouda Korachi

**Administration et comptabilité**  
Hamid Hakani : Responsable  
Administratif & Financier  
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

**Recouvrement**  
Houssaine Houssi

**Accueil et standard :**  
Laoufir Yasmina  
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print  
Distribution : Sapress Tirage : 12.000  
Edité par ALM Publishing  
(Caractères Media Group)

**Président du Conseil de surveillance**  
Khalid Bazid

**Autres publications du groupe**  
La Vie éco, Femmes du Maroc,  
Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

**COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE** - Q.F/001-05-  
DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000  
ISSN : 1114-4807 - Dépot légal :  
2002-0017

Annonces financières  
arrêté du MFI : N°2893-94

**ADRESSE :** - 20-26, rue Bassatine  
- Immeuble Myr - Etage 5 boulevard  
de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca

Standard : 05 22 45 75 60-63  
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09  
Fax - Publicité et annonces :  
05 22 54 16 67

## Touria Jebrane Kraytif vient de rendre l'âme Adieu la grande artiste !

Salima Guisser  
sguisser@aujourd'hui.ma

Son conjoint nous avait confirmé qu'elle allait bien, mais la volonté divine en a voulu autrement. L'éminente artiste, Touria Jebrane Kraytif, vient de rendre l'âme des suites de la maladie. Son traitement ayant été reçu avec les soins de Sa Majesté le Roi à l'hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid à Casablanca. Selon son époux, sa maladie est due à l'âge et la fatigue. «Comme vous le savez, les tournées théâtrales qu'elle faisait exigeaient de faire beaucoup de voyages et de déplacements. C'est trop pour elle à ses 65 ans à peu près. D'autant plus qu'elle prenait trop de médicaments», expliquait Abdelouahed Ouzri, également auteur, lors d'un échange téléphonique avec ALM, à propos de l'état de santé de l'artiste. L'auteur a également indiqué qu'elle n'a «pas subi de chirurgie». Il a rappelé par l'occasion qu'elle se repose, ces derniers temps, à la maison. Interrogé à propos du protocole théra-



peutique de Mme Jebrane, ex-ministre de la culture et artiste, l'écrivain était ferme. «Tout ce que je peux dire, c'est qu'elle est malade. Chose qui peut arriver à tout le monde. Je ne suis pas médecin pour parler de traitement. Bien que je sois son mari, je n'aborde pas de tels sujets», a-t-il tranché. Quant à la diffusion de la nouvelle de la maladie de sa femme, elle était,

comme il l'a indiqué, «relayée par des proches qui ont profité de sa renommée».

Pour rappel, Touria Jebrane Kraytif est née le 16 octobre 1952 à Casablanca. Elle était ministre de la culture, entre octobre 2007 et juillet 2009, dans le gouvernement Abbas El Fassi. Avant d'occuper ce poste de responsabilité, elle était artiste après avoir décroché

son diplôme du Conservatoire national du ministère d'État chargé des affaires culturelles et de l'enseignement originel.

En 1972, elle est montée sur les planches avec la troupe Maâmora, en compagnie de Feu Tayeb Saddiki. Elle est également comédienne. Elle s'est produite dans la télévision marocaine et sur les grands écrans. En 1987, elle a animé la troupe Masrah Alyaoum avec son mari. Pendant son mandat au ministère de tutelle, elle a réformé le fonds de soutien au théâtre. Ayant souffert de problèmes de santé, elle a été remplacée par Bensalem Himmich dans le même gouvernement. Outre ce parcours, elle a été décorée par Feu SM le Roi Hassan II du Wissam du mérite national. Comme elle a reçu d'autres distinctions dans l'Hexagone. Un parcours qui restera gravé dans les annales de l'art du Maroc. Adieu l'artiste !

## Hausse du trafic des phosphates et dérivés de plus de 13% à fin juillet



Le trafic des phosphates et dérivés a atteint un volume d'environ 21,1 millions de tonnes à fin juillet 2020, enregistrant une hausse de 13,1% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Agence nationale des ports (ANP). Cette variation à la hausse est due principalement au fort rebond des exportations des engrais (+39,8%) et des importations du soufre (+15,1%) et de l'ammoniac (+29%), explique l'ANP dans sa récente note de synthèse sur l'activité portuaire. Ladite note fait également ressortir qu'à fin juillet, le trafic global des hydrocarbures a atteint environ 5,4 millions de tonnes, marquant ainsi une baisse de 11,4% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Cette variation s'explique par le recul de cette activité aux ports de Mohammedia (-14,2%), Jorf Lasfar (-10%), Nador (-14,8%), Agadir (-5,6%) et Laayoune (-9,2%), relève la note.

## Un projet de loi portant liquidation de l'Office en Conseil de gouvernement OCE : Le couperet est tombé !

«Dernier acte» pour l'OCE. En effet, dans son Conseil du jeudi, le gouvernement examinera au début de ses travaux un projet de loi portant dissolution et liquidation de l'Office de commercialisation et d'exportation, précise mardi un communiqué du département du chef de gouvernement. En sursis depuis plusieurs années, l'Office a connu plusieurs phases difficiles. Restructuré en 2005, il a fait l'objet d'un rapport de la Cour des comptes en mars 2016 dont les conclusions ont poussé vers la liquidation de l'Office. La Cour avait également

expliqué dans sa mission effectuée en 2010 que dans «sa configuration actuelle, l'organisme n'est pas viable». Par ailleurs, le Conseil de gouvernement examinera quatre projets de décret dont le premier et le deuxième concernent la délimitation du périmètre des Offices régionaux de mise en valeur agricole (ORMVA) de Tafilalet et d'Ouarzazate, précise la même source, indiquant que

le troisième et le quatrième projet de décret sont relatifs à l'élargissement du périmètre des ORMVA de Souss-Massa et du Gharb.



**Aujourd'hui**  
LE MAROC

**Que l'information continue**

24H/24  
7J/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

[www.aujourd'hui.ma](http://www.aujourd'hui.ma)



# LE PARFUMEUR PRIVÉ

TOUS VOS PARFUMS GÉNÉRIQUES DE GRANDE MARQUE !!!

ARMANI 

Dior TOM FORD

CHANEL 

 GUCCI

  
HERMÈS  
PARIS

  
GUERLAIN  
PARIS

PACO RABANNE

LANCÔME

GIVENCHY 

À PARTIR  
129DH



SATISFAITS OU REMBOURSÉS

PLUS DE 300 RÉFÉRENCES DE PARFUMS

HOMMES & FEMMES

À PETIT PRIX

EN VENTE SUR [JUMIA.MA/LE-PARFUMEUR-PRIVE](https://www.jumia.ma/le-parfumeur-prive) 

INSTAGRAM @LEPARFUMEURPRIVE CALL CENTER: 0696269352

LIVRAISON À DOMICILE SUR TOUT LE MAROC



Il apporte des solutions innovantes, agiles et inclusives

# Tout savoir sur le plan de relance des coopératives

Kawtar Tali  
ktali@aujourd'hui.ma

**Cette feuille de route trace des objectifs ambitieux pour ce secteur qui a été fortement frappé par la crise sanitaire.**

Mise à niveau de l'offre, stimulation de la demande et développement d'une culture entrepreneuriale et d'excellence... Ce sont là les principaux contours du plan de relance des coopératives. Cette feuille de route trace des objectifs ambitieux pour ce secteur qui a été fortement frappé par la crise sanitaire. L'impact est visible aussi bien en

termes d'approvisionnement en matières premières que de production et de commercialisation. «La crise sanitaire que traverse notre pays impose, de facto, une grande mobilisation au profit du tissu économique solidaire pour apporter des solutions innovantes socio-économiques agiles et inclusives», indique à ALM Youssef Hosni, directeur de

l'Office de développement et de la coopération (ODCO).

Les pistes de relance déterminées tendent, en effet, à créer une rupture avec le précédent mode opératoire du tissu coopératif, notamment la culture d'assistanat qui sévissait dans le secteur. La mise en œuvre de cette relance est, également, tributaire de la mobilisation des acteurs publics, privés et de la société civile. «Dans le cadre de ce plan, plusieurs mesures ont été identifiées pour le redémarrage et la relance du secteur. Parmi ces mesures, et auxquelles les acteurs publics, privés et société civile pourraient contribuer dans le cadre de solidarité et de soutien, nous citons l'achat direct et la consommation de produits d'artisanat marocains et des coopératives, le recours aux chèques-cadeaux «culturels» pour les produits d'artisanat marocain au profit des collaborateurs et l'insertion d'une composante artisanale (produits ou bâtiment) dans les projets d'investissement», énumère M. Hosni. Parmi les dispositions prévues, on relève aussi la participation à des fonds régionaux visant la mise à niveau et l'accompagnement ciblé des artisans et des coopératives à travers des mécanismes de financement, des garanties et/ou des subventions sur la base d'appel à projets pour des filières identifiées, notamment dans le milieu rural. A cela s'ajoute l'accompagnement dans l'intégration et/ou la mise en place de plateformes digitales de commercialisation des produits

d'artisanat et des coopératives.

## L'appui à la commercialisation à renforcer

Le plan de relance des coopératives a pour objectif de renforcer l'appui à la commercialisation des produits de coopératives. Plusieurs actions sont prévues, dans ce sens, dont l'encouragement à l'obtention du droit d'utiliser «le label qualité». Ce label accélérerait la commercialisation des produits coopératifs et encouragerait leurs achats par les acteurs publics et privés à diverses occasions. ....

“

**Pour appuyer la commercialisation, une aide directe à l'achat de produits d'artisanat sera introduite à travers l'acquisition de produits par les administrations publiques et ministères.**

.../.....A cet égard, des guides seront élaborés pour définir les procédures à suivre pour disposer des agréments, des certificats et des labels de qualité. Le travail de «branding» individuel des coopératives sera, pour sa part, maintenu. Il est prévu dans ce sens d'élaborer les identités visuelles et d'accompagner les coopératives dans leurs stratégies marketing. Parmi les actions qui seront engagées, on relève : la mise en place de partenariat avec les plateformes électroniques pour la commercialisation ainsi que le renforcement du partenariat avec les réseaux de la grande distribution. Pour appuyer la commercialisation, une aide directe à l'achat de produits d'artisanat sera introduite à travers l'acquisition de produits par les administrations publiques et ministères. L'accompagnement dans la conduite du changement est, également, au cœur du dispositif de relance. Ceci passe par l'initiation aux pratiques de vente en ligne pour les artisans, la sensibilisation aux intérêts de la vente en ligne et l'adhésion des artisans aux dispositifs digitaux de vente et de la formation sur les outils.

### Des actions d'information et de sensibilisation ciblées

En vue d'aider les coopératives pour la relance, il sera procédé au renforcement de la communication autour des différents dispositifs de financement disponibles que cela soit dans le cadre du Fonds Covid-19, notamment la relance TPE ou dans le cadre du programme Intilaka et autres dispositifs. Ceci passe par l'élaboration et la diffusion de guides et de capsules avec les banques partenaires ainsi qu'à travers le développement de mécanismes d'accompagnement financiers et non financiers. A cet effet, une étude sur la possibilité d'extension de développement de produits financiers propres aux coopératives avec les banques sera menée. L'effort de sensibilisation sera, également, consolidé. Des campagnes seront ainsi programmées auprès des coopératives pour les sensibiliser à la tenue de leurs assemblées générales et l'élaboration de bilans moraux et financiers. Des procédures qui leur permettent d'être éligibles aux différents mécanismes financiers. Pour passer ce message de manière ludique et fluide, il a été

décidé d'élaborer des capsules animées par les acteurs de la sitcom «L'coopérative». Les travailleurs exerçant dans l'informel seront, aussi, ciblés par les opérations de sensibilisation. «L'objectif étant de les initier à s'organiser dans un cadre légal formel organisé et reconnu qui est la coopérative pour quitter la précarité de l'informel. C'est un outil économique pour atteindre des objectifs sociaux», commente le directeur de l'ODCO tout en mettant l'accent sur la dématérialisation du processus de création des coopératives, notamment l'octroi de l'attestation de dénomination et de dépôt du dossier de création des coopératives dans les tribunaux administratifs de première instance.

Par ailleurs, il a été décidé de lancer «Fadaa Al Moutaawine», un espace virtuel d'accompagnement, de mise en relation, de sensibilisation, d'appui, de formation et d'écoute des coopératives et des porteurs de projets. Autre disposition intégrée dans ledit plan de relance, l'accompagnement des 14 coopératives féminines primées dans le cadre de l'initiative «Lalla Al Moutaawina» pour la concrétisation de leurs projets sélectionnés et soutien des autres 370 projets ainsi que pour la recherche de financements nécessaires dans l'optique de renforcer l'autonomisation des femmes.

## Retour sur les mesures d'appui engagées au lendemain de la crise sanitaire

Au lendemain du déclenchement de la crise sanitaire, deux principales réponses ont été apportées par l'ODCO en partenariat avec la tutelle et les principaux partenaires. Si certaines réponses ont été immédiates et ponctuelles, d'autres sont d'ordre structurel portant sur le renforcement des capacités et l'accompagnement des coopératives dans la mise en place de leur propre stratégie marketing et l'orientation vers le commerce électronique. L'Office note dans ce sens la mobilisation de 300 volontaires dans le cadre de son initiative d'encouragement de branding individuel. Cet effectif comprend des personnes morales, des personnes physiques, Marocains du Monde et associations qui sont venus partager leur expertise avec les 900 coopératives ayant manifesté leur intérêt à développer des identités visuelles et à améliorer la commercialisation de leurs produits via les plateformes digitales. «C'est une sorte d'accompagnement au changement à travers l'initiation aux pratiques de vente en ligne. Plus de 2.000 coopératives se sont inscrites sur des plateformes électroniques», assure M. Hosni. Il a été, également, procédé à la distribution de 4.000 paniers solidaires dans le cadre de l'action Solidaire avec les coopératives «SAC», initiée en partenariat avec l'association Maroc-Impact et un partenaire privé qui finance gracieusement ces paniers. De même, la tutelle a accom-



pagné les coopératives de couture et de broderie pour disposer de la certification pour la production des masques réutilisables en tissu de façon gratuite en coordination avec le département du commerce et d'industrie, de l'Imanor et de l'Esith. «Cette action de grande envergure a contribué à la relance de cette catégorie de coopératives composées principalement des femmes. Une trentaine de coopératives regroupant plus de 600 adhérentes a bénéficié de cette action et dont la capacité de production journalière a atteint 50.000 masques», annonce le directeur de l'ODCO. Parmi les actions entreprises, on note l'organisation de 240 sessions de formation à distance au profit de 1.650 coopératives programmées en partenariat avec Attijariwafa bank (Dar Al Moukawil). L'Office a, également, lancé la 4ème tranche du programme «Moufaraka», visant la formation et l'accompagnement individuelle de 500 coopératives nouvellement créées pour l'émergence et la consolidation de leurs projets.

## DES CONTENANCES ET PRODUITS ADAPTÉS AUX PROFESSIONNELS POUR VOUS PROTÉGER

gamme antiseptie par



### GELS ET SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES

50 ML À 25 L



### SAVON ANTIBACTÉRIEN



### DÉSINFECTANTS DE SURFACE PROS ET PRODUIT PÉDILUVE



service-clients@nectarome.com / 05 24 31 00 17



Cette rencontre abritée par le Maroc réunira plus de 16.000 personnalités dont les ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales de 189 pays membres de ces institutions ainsi que des représentants du secteur privé, des ONG, et du milieu universitaire.

## Elle accueillera en octobre 2021 les assemblées annuelles du GBM et du FMI

# Marrakech renaîtra de ses cendres !

Leila Ouchagour  
louchagour@aujourd'hui.ma

Malgré l'adversité de la Covid-19, Marrakech ne se laisse pas abattre. Pour les plus optimistes, la ville ocre finira par retrouver sa dynamique après le coup fatal porté par la pandémie à la destination et aux emplois qui dépendent de l'activité touristique. Dans la réalité, Marrakech continue d'être l'une des destinations les plus populaires et les plus attractives dans le monde arrivant à séduire les investisseurs et les organisateurs des événements internationaux. Parmi les premiers signes annonciateurs : la tenue du 11 au 17 octobre 2021 des assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du Fonds monétaire international (FMI). A cet égard, les préparatifs sont en cours et les organisateurs de cet événement de haut niveau s'activent. Les détails.

### Un village de 23 hectares

Pour réussir ce projet, le ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt

pour assurer le bon déroulement de cet événement de grande envergure. Cette rencontre abritée par le Maroc réunira plus de 16.000 personnalités dont les ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales de 189 pays membres de ces institutions ainsi que des représentants du secteur privé, des ONG, et du milieu universitaire. Pour la tenue de ces assemblées annuelles, un village de 23 hectares (hors parking et espaces de services) sera aménagé à la ville ocre. Parallèlement, 46 espaces de conférences de différentes superficies allant de 200 m<sup>2</sup> jusqu'à 1.400 m<sup>2</sup> ainsi qu'une salle plénière de 5.000 m<sup>2</sup> sont prévus. A cela s'ajoutent 650 espaces bureaux pour les délégations officielles et le staff des deux institutions répartis sur 48 bâtiments de 500 m<sup>2</sup> et 400 m<sup>2</sup>. Plusieurs autres espaces dont notamment un centre pour les médias, un espace d'exposition pour les ONG, des restaurants, un espace d'accréditation des participants, des centres médicaux, poste de sécurité seront mis en place. Un pavillon d'exposition «Maroc» est programmé pour l'occasion.

### Les enjeux

Parallèlement à l'aspect logistique, l'accueil par le Maroc de ces assemblées constitue en soi une opportunité stratégique de communication pour le pays. Partant de là, une opération de communication accompagnera également ce projet. Il s'agit dans ce cadre de réussir les assemblées annuelles du GBM et du FMI et leur organisation tout en mettant en avant les atouts du Royaume. Dans ce sens, trois objectifs principaux sont fixés, à savoir : valoriser et promouvoir l'image du Maroc et ses atouts aux niveaux national et international, informer le public et impliquer les partenaires nationaux et internationaux sur les préparatifs de l'événement, et mobiliser les parties prenantes nationales et internationales autour de ces assemblées. Dans cette perspective, le plan de communication va être déployé sur trois phases (pré-événement, durant l'événement et post-événement). A côté de cela, le Maroc compte conduire sa campagne de communication sous le slogan «Open Morocco». Ainsi, le choix de ce slogan porte sur différents aspects dont l'ouver-

ture économique, culturelle, religieuse, empreinte de modération et de tolérance, l'ouverture au changement et à l'innovation. Ce plan de communication devra mettre en exergue sur les plans national et international les avancées réalisées par le Royaume pendant les deux dernières décennies aux niveaux social, sociétal,

industriel, économique et financier. Il devra également mettre en avant la vision du Maroc pour un développement durable et inclusif de l'ensemble des composantes de la société marocaine. Enfin, ledit plan ne manquera pas de relever les défis auxquels le Maroc fait face dans la gestion de la pandémie de Covid-19.

## Avis de condoléances

Nous avons appris avec affliction le décès de  
**Saïd Bourja**, frère de **Mourad Bourja**,  
directeur général de  
l'Aic Press, survenu le 20 août 2020 à Casablanca,  
suite à une longue maladie.



En cette douloureuse circonstance, nous présentons  
nos sincères condoléances à notre ami Mourad,  
ainsi qu'à toute la famille Bourja.

Puisse Dieu le Tout Puissant avoir le défunt  
en Sa sainte miséricorde.

إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

Cette nouvelle mesure vient pour accompagner le développement que connaît cette structure économique vitale

# ANP : Le laisser-passer désormais obligatoire pour accéder au port de Laâyoune

DNCR Mohamed Laâbid  
mlaabad@aujourd'hui.ma

Dans une annonce publiée par l'ANP destinée aux usagers du port de Laâyoune, le laisser-passer devient obligatoire pour pouvoir accéder au port, dont les usagers sont désormais invités à régler leur situation auprès de la Capitainerie du port pour obtenir ce document après l'accomplissement des formalités nécessaires.

La même source souligne par ailleurs que les marins qui s'activent au niveau de ce port sont exclus de cette mesure à la condition de présenter leur CIN, le livret maritime, ainsi qu'un document prouvant le travail à l'intérieur du port.

Cette nouvelle mesure vient pour accompagner le développement que connaît cette structure économique vitale au niveau de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra. Par ailleurs, une vaste campagne de dépistage à la Covid-19 a été lancée au niveau de ce port pour garantir la santé des marins et prévenir la propagation du coronavirus en milieu professionnel, ainsi qu'une vaste opération de stérilisation et de désinfection de ce port.



Il va sans dire que le port de Laâyoune est le principal port polyvalent de la région grand Sud, dont l'activité commerciale s'élève à environ 5 millions de tonnes annuellement, composées essentiellement d'importations d'hydrocarbures et d'exportations de phosphate et de sable. Il est également le premier port de pêche du Royaume, avec environ 43% des débarquements de la pêche côtière. Les ports de

**Les marins qui s'activent au niveau de ce port sont exclus de cette mesure à la condition de présenter leur CIN, le livret maritime, ainsi qu'un document prouvant le travail à l'intérieur du port.**

Laâyoune et Dakhla constituent les socles du trafic portuaire commercial de la région du grand Sud, le port de Laâyoune traite 89% du trafic commercial portuaire de la région.

Ce dernier a été mis en service en 1986 en vue d'assurer l'approvisionnement des provinces du Sud du Royaume ainsi que le traitement et la valorisation des ressources halieutiques de la région. Sa construc-

tion a été achevée en 1987. L'accroissement rapide du trafic portuaire a nécessité une première extension en 1991 puis une deuxième en 1997.

Par ailleurs la stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030 promet de donner un nouveau souffle à ce port et qui devrait selon elle «pouvoir s'adapter à l'augmentation des trafics prévisionnels de la région. En effet, son hinterland recèle un potentiel de développement économique important grâce à la pêche, d'une part, et au programme de développement des énergies renouvelables d'autre part, avec la création d'unités industrielles de production d'électricité éolienne et solaire».

D'après le même document, le port de Laâyoune, une extension du quai de commerce existant sur 150 ml à -8 m/zh est prévue. Cela implique une extension de la digue principale et un approfondissement du chenal d'accès. D'autres adaptations sur les quais existants afin de disposer d'un linéaire rectiligne sans obstacles, telles que l'enlèvement de l'ancienne contre-digue située au milieu du bassin et le déplacement de la rampe ro-ro, sont nécessaires.

## Hausse des importations des céréales de 49,8% à fin juillet



Les importations des céréales se sont chiffrées à 5,9 millions de tonnes (MT) au titre des sept premiers mois de cette année, en progression de 49,8% par rapport à la même période de 2019, selon l'Agence nationale des ports (ANP). La répartition de ce trafic par port fait ressortir une forte concentration de cette activité au port de Casablanca avec 3,4 MT, représentant environ 56,5% du trafic global des céréales,

une hausse globale des importations en cette denrée dans l'ensemble des ports, à savoir Casablanca (+36,8%), Jorf Lasfar (+55%), Nador (+241,7%), Agadir (+60,7%) et Safi (+75,5%), indique la même source dans une note de synthèse. A fin juillet dernier, l'activité des conteneurs dans les ports relevant de l'ANP s'est, quant à elle, située à 711.247 EVP (équivalent vingt pieds, une unité qui permet de

calculer le volume de conteneurs chargés sur un navire ou stockés dans un terminal, NDLR), en repli de 7,3%. En tonnage, cette activité a marqué aussi une baisse 7,2% avec un volume de 6,9 MT. Par nature de flux, les évolutions enregistrées font état d'une diminution des exportations de 5,4%, à 302.584 EVP, des importations de 8,9%, à 294.684 EVP et de l'activité cabotage de 8%, à 113.979 EVP.

Antonio Guterres partage une note d'orientation du secteur

## Tourisme : Cinq priorités pour une reprise résiliente

K.T

Reconstruire le secteur du tourisme de manière sûre, équitable et respectueuse du climat. Tel est l'impératif souligné par Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, dans une note d'orientation intitulée «Tourisme et Covid-19». Un document qui explique l'impact de la pandémie sur le tourisme mondial et définit la manière dont cette crise sanitaire affecte les emplois et les économies à la conservation des espèces sauvages et à la protection du patrimoine culturel. «Il est impératif que nous reconstruions le secteur du tourisme d'une manière sûre, équitable et respectueuse du climat et ainsi faire en sorte que le tourisme retrouve sa position de fournisseur d'emplois décents, de revenus stables et de protection de notre patrimoine culturel et naturel», explique le secrétaire général des Nations Unies.

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), principal auteur de la publication, fait ressortir, dans ce sens, des indicateurs alarmants. Pas moins de 100 millions d'emplois directs dans le secteur du tourisme sont menacés par cette crise. De même, la chute massive des recettes d'exportation du tourisme pourrait réduire le PIB mondial jusqu'à 2,8%.

La note d'information souligne, par ailleurs, que cette crise représente une opportunité de repenser le tourisme.

Cinq priorités sont définies à cet effet pour permettre au tourisme de redémarrer en toute résilience. Il s'agit en premier d'atténuer les impacts socio-économiques sur les moyens de subsistance, en particulier l'emploi et la sécurité économique des femmes. Il est également question de stimuler la compétitivité et renforcer la résilience, notamment par la diversification économique et l'encouragement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

La priorité étant également de faire progresser l'innovation et la transformation numérique du tourisme, de favoriser la durabi-

lité et la croissance verte ainsi que de renforcer l'accent mis sur la coordination et la direction responsable.





# Saveurs de Miel

UN PARFUM QUI RÉVEILLE  
VOS SOUVENIRS

MOROCCAN NATURAL HONEY



- Analyse de pureté
- Recettes en bois brut sans peinture intérieure
- Cire gommée naturelle rayée sans paraffine

- Enfumage minimal avec uniquement des herbes sauvages
- Traitement naturel des couvercles aux huiles essentielles
- Mélangeurs en inox pour une texture idéale en bouche

+212 662 864 426

saveursmiel@gmail.com

www.facebook.com/saveursmiel

Saveurs\_de\_miel

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Les températures atteindront les 49 °C

# Alerte météo : Une vague de forte chaleur avec chergui jusqu'à jeudi

L.Z

Durant les prochains jours, les températures vont continuer à grimper pour atteindre les 49 °C dans certaines provinces. La Direction générale de la météorologie a publié ce mardi un bulletin spécial de niveau rouge en annonçant une vague de chaleur avec chergui dans plusieurs provinces du Royaume. Des températures variant entre 47 et 49 °C sont prévues pour la journée du mercredi dans les provinces d'Agadir-Ida-Ou-Tanane, Chtouka-Aït Baha, Guelmim, Inezgane-Aït Melloul, Laayoune et Taroudant. « Cette vague de chaleur intense avec une hausse sensible des températures s'explique par une masse d'air chaude et sèche en provenance du grand Sahara », explique Lhoussaine Youabd, responsable de communication de la Direction de la météorologie nationale. Selon M. Youabd, le temps chaud persistera jusqu'à vendredi sur le Sud, le Sud-Est. En revanche, une baisse des températures concernera les autres régions du Royaume. Le Maroc connaît ainsi une hausse sensible des températures dépassant les normales mensuelles de 7 à 10 degrés dans certaines provinces. Des températures de 44 à 47 °C sont également attendues, de mardi à jeudi, dans les provinces d'Agadir-Ida-Ou-Tanane, Aousserd, Assa-Zag, Beni Mellal, Boujdour, Chtouka Aït Baha, Kelaat Seraghna, Es-Semara, Essaouira, Fquih Ben Salah, Guelmim, Inezgane-Aït Melloul, Laayoune, Marrakech,



Oued Ed-Dahab, Rehamna, Settat, Sidi Ifni, Tan-Tan, Tarfaya, Taroudant, Tata, Tiznit et Youssoufia. La météo précise dans son bulletin des températures allant de 40 à 44 °C dans les provinces de Benslimane, Berrechid, Chichaoua, El Hajeb, Errachidia, Fès, Guercif, Khemisset, Khénifra, Khouribga, Larache, Meknès, Moulay Yacoub, Ouezzane, Safi, Sefrou, Settat, Sidi Bennour, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Taounate, Taou-

ri, Taza et Zagora. Des températures variant entre 38 et 41 °C toucheront, mercredi et jeudi, les provinces de Chefchaouen, El Jadida, Kénitra, Mediouna, Nouaceur, Rabat, Salé, Skhirate-Témara et Tanger-Asilah. Par ailleurs, des rafales de vent assez fortes de 50 à 65 km/h seront prévues au niveau des provinces Sud avec chasse-sables par endroits sur les provinces Sud et le Sud de l'Oriental.

Les vents forts persisteront jusqu'à jeudi à l'intérieur des provinces du Sud, les côtes et les plaines du Centre, l'Oriental et le Sud-est. Des averses orageuses localement modérées sont attendues ce mardi à Al Haouz, Azilal, Beni Mellal, Boulemane, Chichaoua, El Hajeb, Kelaat Sraghna, Fquih Ben Salah, Ifrane, Khénifra, Khouribga, Midelt, Rehamna, Sefrou, Settat et Youssoufia, selon le bulletin spécial.

Il a enregistré une hausse de 43,8% en passant de 160 à 230

## Bilan hebdomadaire Covid-19 : Le nombre de décès explose

Laila Zerrouk  
lzerrouk@aujourd'hui.ma

Comme chaque semaine, le ministère de la santé livre son point hebdomadaire sur la situation épidémiologique au Maroc. Jusqu'au dimanche 23 août, le nombre de cas confirmés s'est élevé à 52.349 depuis le début de la pandémie, avec un taux de contamination cumulé de l'ordre de 144 pour 100.000 habitants.

Le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la santé, Mouad Mrabet, a indiqué que le nombre total de décès s'est chiffré à 888. Quant au nombre de guérisons, il s'est établi à 36.343 (soit un taux de 69%). Le Maroc a enregistré du 17 au 23 août 9.860 cas confirmés, soit 27% du total des cas enregistrés au Maroc depuis le début de la pandémie. À noter que les cas confirmés



ont augmenté de 6,6% par rapport à la semaine précédente. Les décès étaient très élevés durant cette même période, avec 230 décès en seulement 7 jours, ce qui représente 25,9% du total des décès au Royaume, tandis que les guérisons ont atteint 6.999 en 7 jours. Signalons que le nombre

hebdomadaire des décès augmente de manière significative. Celui-ci a enregistré une hausse de 43,8% en comparaison à la semaine précédente. Durant la dernière semaine (du 17 au 23 août), 24 provinces du Royaume ont enregistré un taux de contamination cumulé de moins de 10 pour

chaque 100.000 habitants alors que 6 provinces ont enregistré un taux de contamination cumulé de plus de 50 pour chaque 100.000 habitants. Il s'agit de Boulemane, Youssoufia, Casablanca, Marrakech, Beni Mellal et Sefrou. Par ailleurs, le responsable a précisé que le nombre de décès est passé de 160 durant la semaine du 10 au 16 août à 230 durant la semaine du 17 au 23 août. Ce dernier a signalé que depuis le début du mois d'août, le Maroc a enregistré 535 décès. Au niveau mondial, le Maroc a grimpé de 3 places par rapport à la semaine précédente en termes de nombre de contaminations. Il est désormais classé 49ème. En nombre de décès, il est à la 49ème place (+5). Il est également 31ème en matière de tests de dépistage Covid-19 gagnant deux places comparé à la semaine précédente.

## Safi : Sebt Gzoula doté d'un terrain aux normes FIFA



L'infrastructure sportive du centre urbain Sebt Gzoula (province de Safi) vient d'être renforcée par la réalisation d'un terrain municipal aux normes FIFA. Cette structure sportive est dotée d'une pelouse synthétique, une piste d'athlétisme, des gr

dins pour les spectateurs, une salle de réunion, des salles dédiées au massage et des vestiaires entre autres. Etalés sur environ 3 ans, les travaux de mise à niveau, de rénovation et de réhabilitation de l'ancien stade municipal ont nécessité un investissement de 600 millions de centimes (6 MDH) financés par le Conseil municipal, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), le Conseil provincial et le Conseil régional, a indiqué à la MAP le président du Conseil municipal de Sebt Gzoula, Karim Mahmoud.

## L'AREF Fès-Meknès engagée à réussir la rentrée scolaire

L'Académie régionale d'éducation et de formation de Fès-Meknès (AREF-FM) est engagée à réunir les conditions appropriées à même de réussir la rentrée scolaire 2020-2021, a assuré son directeur, Mohssine Zouak. Le responsable, qui présidait lundi à Fès une réunion de concertation sur la rentrée administrative et pédagogique, a souligné l'impératif de mettre en place un protocole sanitaire rigoureux respectant les mesures préventives instaurées par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Insistant sur l'obligation de porter le masque, de se laver régulièrement les mains et de respecter la distanciation sociale, M. Zouak a préconisé la réduction du nombre d'élèves dans les classes et la stérilisation des différentes dépendances des établissements, dans l'objectif de préserver la santé et la sécurité des élèves, des cadres pédagogiques et administratifs et de l'ensemble des personnes dans les administrations et établissements scolaires de la région.

## Fès : Campagne de sensibilisation sur la prévention contre le coronavirus



Une campagne de sensibilisation et de communication autour de la prévention contre la Covid-19 a été organisée, lundi au niveau de l'arrondissement de Fès-Médina, à l'initiative des autorités locales et de la société civile. La campagne a ciblé les sept annexes administratives de Fès-Médina : El Bouanania, Al Bathaa, Al Qaraouiyyine, Al andalous, Lamtyine et Bab El Khoukha. Les participants sont partis de la célèbre place Bab Boujloud pour sillonner les rues de l'ancienne médina et sensibiliser les citoyens à la nécessité du respect des gestes barrières pour contribuer à enrayer la propagation du virus. Dans des déclarations à la MAP, des représentants des associations locales ont souligné l'importance de ces opérations de sensibilisation dans la lutte contre la maladie, d'autant plus que la situation épidémiologique fait état de l'accroissement du nombre des contaminations, appelant les citoyens à faire preuve d'engagement et de mobilisation pour lutter efficacement contre la pandémie.

## INDH à Tarfaya

# Plus de 22,25 MDH pour des projets de l'année 2019-2020

Des projets d'un investissement global de 22,25 millions de dirhams (MDH) ont été réalisés au niveau de la province de Tarfaya au cours de l'année 2019-2020, dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et avec la contribution d'autres partenaires.

D'après des données fournies par la Division de l'action sociale (DAS) de cette province, la contribution de l'INDH au financement de ces projets a atteint 3,6 MDH, soit 16,17 %, portant sur l'économie sociale et solidaire et les deux programmes sociaux visant la promotion de l'auto-emploi et le renforcement des capacités du tissu associatif, à savoir «Tarfaya Moubadara» et «Irtikae» pour la qualification des associations. Etalés sur trois ans, ces projets qui visent à soutenir l'auto-emploi, s'inscrivent dans le cadre du programme de l'économie sociale et solidaire, ayant nécessité la mobilisation d'un montant de 13 MDH, faisant l'objet d'une convention de partenariat entre l'INDH et l'agence du Sud. S'agissant des projets du programme «Irtikae» pour la



qualification des associations, d'une durée de 2 ans, une enveloppe budgétaire globale de 1,2 MDH a été allouée, dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'INDH, le ministère de la solidarité, du développement social, de l'égalité et de la famille et l'Agence de développement social (ADS). En outre, une enveloppe budgétaire de 6,3 MDH a été consacrée à la réalisation des projets du programme «Tarfaya Moubadara», pour une durée de 3 ans, dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'INDH, l'agence du Sud, la Fondation Phosboucraa et l'ADS.

Quant au programme d'auto-emploi, étalé sur une année, une enveloppe globale de 1,75 MDH a été accordée, dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Fondation Mohammed V pour la solidarité et le Comité provincial de développement humain (CPDH), dont l'INDH assurera le suivi des projets de ce programme.

Outre ces accords, il a été procédé à la mise en œuvre du programme relatif à l'amélioration des revenus et à l'intégration économique des jeunes, avec une enveloppe budgétaire estimée à 1,7 MDH au titre de l'année 2019.

## Mesures anti-Covid

# L'UMP d'Oujda met en place neuf centres d'examen de proximité

L'Université Mohammed 1er (UMP) d'Oujda a procédé, dans le cadre des mesures visant à endiguer la propagation du coronavirus, à la mise en place de neuf centres d'examen de proximité pour permettre aux étudiants de passer les examens de la session normale du printemps 2019-2020 à proximité de leurs habitations.

Dans un communiqué, la présidence de l'UMP explique que cette décision a été prise en tenant compte des conditions exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19 afin d'éviter tout risque de contamination des étudiants, personnel et enseignants et en vue de faciliter l'opération de passation des examens pour tous les établissements à accès ouvert relevant de l'université. Situés à Oujda, Berkane, Jerada, Taourirt, Guercif, Figuig, Bouârfa, Al Hoceima et Nador, lesdits centres d'examen de proximité, ajoute la même source, permettront aux étudiants de passer leurs examens dans le respect total et le plus strict des mesures de prévention. Le communiqué fait savoir que les étudiants peuvent choisir le centre



d'examen qui leur convient sur le lien //examens.ump.ma//.

Les étudiants peuvent aussi consulter la programmation ainsi que le planning et toutes les informations concernant les examens sur le site internet de leurs établissements.

«Ces mesures particulières sont issues d'un souci de préserver la vie des étudiants et du personnel de l'université», note le communiqué, mettant l'accent sur l'impératif du respect des règles barrières et du port du masque conformément aux mesures préventives.

## Saison 6 du championnat ABB FIA Formula DS Automobiles s'illustre



La Saison 6 du championnat ABB FIA Formula E qui s'est déroulée récemment à Berlin a été marquée par une participation remarquable de DS Automobiles avec un nouveau double titre.

Déjà lauréate dans les deux championnats l'an dernier (pilotes et équipes), la jeune marque premium du groupe PSA a ainsi devancé les huit autres constructeurs engagés dans cette série de monoplaces 100% électriques, démontrant ainsi sa totale maîtrise de cette technologie. Du côté des pilotes, après le Français Jean-Éric Vergne l'an dernier, c'est le Portugais António Félix Da Costa qui coiffe la couronne au terme d'un final particulièrement intense.

**Grâce à sa technologie E-Tense et au talent de son équipe, DS Automobiles a affiché une domination jamais vue encore en Formula E.**

Pour faire face à la crise sanitaire actuelle, les organisateurs de l'ABB FIA Formula E avaient mis les petits plats dans les grands : six courses (sur trois circuits différents) programmées en neuf jours sur le site de l'ancien aéroport de Berlin-Tempelhof. Mais la longue interruption du championnat n'a fait que renforcer la mainmise du constructeur français DS Automobiles, qui était déjà en tête des deux championnats avant la pause. Avec son partenaire Techeetah, la marque premium est parvenue à remporter



les deux titres – pilotes et équipes – Avec quatre victoires, neuf podiums, cinq pole positions et trois meilleurs tours en course en onze E-Prix, les DS E-Tense FE20 ont surclassé les Nissan, BMW, Audi, Mercedes-Benz, Jaguar, Porsche, Mahindra, Penske et Nio. Jamais une équipe (+ 77 points) et un pilote (+ 71 points) n'avaient terminé la saison avec un tel écart sur la concurrence et avec une moyenne de points aussi élevée par course (22,18 points par course pour DS Techeetah).

Grâce à sa technologie E-Tense et au talent de son équipe, DS Automobiles a affiché une domination jamais vue encore en Formula E, battant plusieurs records durant ce sprint final comme celui du nombre de victoires d'affilée (3).

Unique constructeur à avoir gagné des E-Prix chaque année depuis 2016, DS Automobiles détient désormais le record du nombre de titres en deux saisons (2 teams et 2 pilotes), le record du nombre de pole positions (13) et de premières lignes d'une même équipe (2 avec DS Techeetah).

Selon Xavier Mestelan Pinon, directeur de DS Performance, «pour être honnête, nous savions que le challenge était relevé, mais aussi que nous avions les moyens d'atteindre nos objectifs. Et nous l'avons fait ! Notre équipe peut être fière: les deux titres sont la plus belle des récompenses pour tout le travail effectué par ces hommes et ces femmes d'exception».

Depuis 2015, DS Automobiles s'appuie en effet sur les connaissances acquises en Formule E pour développer des modèles électrifiés qui font figure de référence dans leurs catégories respectives. Les choix de technologies pour les machines électriques, les batteries et le contrôleur de puissance ainsi que la gestion logicielle sont hérités de l'expérience de la compétition.

«L'engagement de DS Automobiles en Formule E est couronné de succès», confirme Béatrice Foucher, directrice générale de DS Automobiles.

Et de poursuivre que «dès 2015, l'objectif était d'accélérer le développement de nos modèles électrifiés. Depuis l'an passé, toute notre gamme possède des versions 100% électriques ou hybrides rechargeables. Ces titres, acquis face notamment à la concurrence allemande, nous permettent également de gagner en notoriété et d'accompagner notre progression en termes de parts de marché. Je tiens à saluer les performances exceptionnelles d'une équipe de champions qui incarne notre savoir-faire technologique et stratégique».

## Botola Pro D1

# De nouveaux reports marquent la 25<sup>e</sup> journée

Cela était prévisible. La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a décidé de reporter à une date ultérieure trois matchs qui devaient opposer, mercredi pour le compte de la 25<sup>e</sup> journée, la Renaissance de Berkane (RSB) à l'AS FAR, le Wydad de Casablanca (WAC) au Raja de Casablanca (RCA) et l'Ittihad de Tanger (IRT) à la Renaissance de Zemamra (RCAZ). «Suite aux résultats du dernier test médical de la Covid-19 réalisé par la Renaissance Sportive de Berkane



(RSB) et le Wydad Athletic Club (WAC) qui ont démontré la contamination de plusieurs joueurs et par conséquent leur confinement selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes et suite à la demande de l'IRT de reporter son prochain match afin de lui permettre de reprendre la compétition dans les meilleures conditions vu qu'il n'a pas pu s'entraîner avant l'apparition des résultats du dernier test médical, la LNFP a décidé de reporter à une date

ultérieure les matchs de ces clubs programmés initialement pour mercredi 26 août 2020 pour le compte de la 25<sup>e</sup> journée», peut-on lire dans le communiqué publié sur le site de la Fédération royale marocaine de football.

La LNFP avait reporté, plus tôt dans la journée, le match devant opposer mardi le Rapide Oued Zem (RCOZ) au Hassania d'Agadir (HUSA) pour le compte de la même journée.

## Espagne : LaLiga encense les prestations des internationaux marocains



LaLiga, l'organe qui gère le football professionnel en Espagne, a rendu hommage, lundi, aux prestations et aux performances des joueurs marocains au championnat espagnol. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux de l'instance dirigée par Javier Tebas, LaLiga a passé en revue les buts et les meilleures actions des joueurs marocains ayant marqué de leur empreinte l'histoire du football espagnol.

LaLiga a honoré ainsi des joueurs mythiques qui ont donné une belle image sur le football marocain, arabe et africain, notamment le trio magique qui a fait les meilleurs jours du Deportivo La Corogne, Nouredine Naybet «El capitano», Mustapha Hajji, Salaheddine Bassir, Moha Yaâcoubi, Nabil Baha, Mehdi Carcela, Nouredine Amrabat, et Youssef El Arabi, buteur historique de Grenade. La vidéo a également retracé les per-

formances d'Achraf Hakimi, ancien joueur du Real Madrid transféré cet été à l'Inter de Milan pour 40 millions d'euros, de Yassine Bounou et Youssef En-Nsseyri, champions de l'Europa League avec FC Séville, de Zouheir Feddal, ex-défenseur de Betis qui jouera la saison prochaine au Sporting de Lisbonne, et de Mounir Mhamdi, meilleur gardien de but de la D2 du championnat espagnol avec Malaga.

## Liga : Jawad El Yamiq pisté par FC Grenade

FC Grenade, équipe de première division du championnat espagnol, veut s'attacher les services de l'international marocain Jawad El Yamiq qui a évolué cette saison au sein de Real Saragosse (2<sup>e</sup> division) sous forme de prêt en provenance de Genoa.

Selon le journal spécialisé «Marca», les responsables du club andalou, qui disputera l'Europa League l'année prochaine pour la première fois de



son histoire, ont accéléré les négociations ces derniers jours pour faire signer le joueur de 28 ans. Avec El Yamiq, FC Grenade, révélation de la saison dernière, cherche à renforcer sa défense en prévision d'aller loin dans la compétition européenne et en Liga. Depuis son arrivée en janvier dernier, El Yamiq a gagné sa place de titulaire indiscutable dans les schémas techniques de l'entraîneur de Saragosse Victor Fernandez. Né le 29 juillet 1992 à Khouribga, Jaouad El Yamiq avait passé cinq ans au sein de son club formateur pour rejoindre le Raja lors du mercato estival de 2016. En janvier 2018, il avait signé un contrat de trois ans avec le club italien du Genoa CFC.

## Le FUS également frappé par la Covid-19



Après, l'Ittihad de Tanger, le Wydad de Casablanca, le Rapide Club Oued Zem, le Raja Beni Mellal, la Renaissance Sportive de Berkane, c'est au tour du FUS de Rabat de rejoindre cette triste liste des clubs touchés par la Covid-19.

Dans un communiqué publié mardi sur son site internet, le FUS a indiqué que les derniers tests médicaux ont révélé que 13 membres de l'équipe, dont 10 joueurs et 3 éléments du staff technique, ont été touchés par le virus. Et d'ajouter que suite à ces résultats, il a été décidé de suivre les mesures sanitaires approuvées par les autorités et mettre l'ensemble de l'équipe en quarantaine.

## France : La reprise du championnat pour le PSG reportée au 10 septembre



La reprise du championnat pour Paris SG, qui devait affronter Lens samedi, a été reportée jusqu'au 10 septembre à la demande du club parisien, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP). Le tenant du titre du championnat de France a mis en avant un calendrier chargé pour demander le report de son match face à Lens, qui l'empêchait de se préparer correctement, après la finale de la

Champions League perdue face au Bayern Munich (1-0). Malgré ce report, le club parisien aura une rentrée chargée, avec une rencontre France-Croatie, le 8 septembre, pour les joueurs internationaux, et le choc contre Marseille au Parc des Princes, le 13.

Ce report a avancé le match entre Strasbourg et Nice, initialement programmé le dimanche 30 août, au samedi 29.

Accompagné de Zainab Afailal en chant

# Nabil Benabdeljalil compose «Adha Attanaï» en mode gharnati

Le beau poème «Adha Attanaï» (La distance nous sépare) du grand poète andalou de Cordoue, Ibn Zaydoun, vient d'être composé en gharnati par le célèbre compositeur marocain Nabil Benabdeljalil. Une composition chantée par la voix suave de l'artiste marocaine Zainab Afailal. A propos de cette nouvelle oeuvre, M. Benabdeljalil indique : «En tant que compositeur, c'est à travers le gharnati que j'ai trouvé la passerelle naturelle vers notre modernité, avec les gages qu'elle impose en termes d'harmonie, de polyphonie et d'instrumentation».

Quant au choix de la chanteuse, il précise : «C'est également dans la voix sublime et dans la personne de Zainab Afailal que j'ai trouvé le partenaire idéal en termes de maîtrise professionnelle et de conviction par le travail». «Nous sommes accompagnés dans cette belle aventure par l'ensemble Zakharif, avec toutefois le banjo à la place du Ūd», enchaîne-t-il. Ainsi, les artistes Mustapha Adli, Rachid Abou al-Fath et Abdellilah Zniber sont respectivement au saxophone, banjo et au tar. De son côté, M. Benabdeljalil est au piano. L'enregistrement ayant eu lieu au studio Maroc Live comme

«C'est également dans la voix sublime et dans la personne de Zainab Afailal que j'ai trouvé le partenaire idéal en termes de maîtrise professionnelle et de conviction par le travail».

le détaille le compositeur qui rappelle que, dans le poème, Ibn Zaydoun s'adresse dans la tradition de l'époque à sa bien-aimée Wal-lada, également grande poétesse. «Amour, reproche et espoir de paix dans ses paroles si raffinées qui nous renvoient à toute la splendeur et le raffinement de l'Andalousie musulmane», exalte l'artiste qui n'est pas à sa première oeuvre. Rien que l'an dernier, il a vu son «Adagio pour cordes» interprété par l'Orchestre Philharmonique du Maroc (OPM). «Dans mon «Adagio pour cordes», c'est plus l'appartenance à la grande culture arabo-islamique qui est mise en évidence», avance M. Benabdeljalil dans un entretien accordé à cette occasion à ALM. Dans cette oeuvre, il a, comme il l'explique, «utilisé tout simplement une version du Adhan dans deux modes (maqamat) différents de la musique arabe moyen-orientale. Les modes «rasd» et le «naqriz» sont perceptibles de manière

assez claire. «Dans mon oeuvre, ce n'est ni de l'arrangement ni de la fusion. D'ailleurs, il y en a ceux qui vont reconnaître cet «Adhan» très difficilement». Comme il le détaille, son «Adagio pour cordes» est le 3ème et dernier mouvement de sa symphonie de chambre. Celle-ci se compose de trois mouvements. Les plus joués sont le 3ème et le 2ème. Celui-ci a déjà été joué à l'opéra de Berlin. Avant d'être joué par l'OPM à Essaouira, cet Adagio a été joué par l'English Chamber Orchestra à Londres. L'ensemble de la symphonie ayant été joué une seule fois par les Boho Strings sous la direction de David Ramael en Belgique l'an dernier.

Pour rappel, la formation académique de M. Benabdeljalil est en composition avant tout. Il a fait des études de composition à Kiev à l'académie Tchaïkovski dans les années 90 et il a un master dans le domaine. Après quoi, il a fait une autre formation au conservatoire de Strasbourg et avec d'autres professeurs. Un brillant parcours.

Salima Guisser  
sguisser@aujourd'hui.ma



Zainab Afailal



Nabil Benabdeljalil

# Appels d'offres et annonces légales

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TIZNIT  
AVIS DE LA CONSULTA-  
TION ARCHITECTURALE  
N°53/2020/BG**

Le Mardi 22 septembre 2020 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour Etude Architecturale et suivi des travaux de reconstruction d'un logement administratif à la ville de Tiznit.

Le dossier de la Consultation Architecturale peut être retiré du service des marchés de la Province de Tiznit ou téléchargé du site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de: 700.000,00 Dirhams (Sept Cent mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, 102 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les architectes peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la province de Tiznit  
- Soit déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit les remettre au président du jury de la

consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

Tiznit, le:.....

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE  
COUR D'APPEL  
DE COMMERCE  
DE CASABLANCA  
TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
DE CASABLANCA  
DOSSIER N°: 129904  
CP: 9867  
CESSION FONDS DE  
COMMERCE**

PAR Monsieur LAHCEN BOUDYNAH / N° CIN B 513694

A Monsieur SAMIR AMRANI / N° CIN BK 243846

Monsieur MOUNIR AMRANI / N° BK 235681  
CESSION LA TOTALE DE FONDS DE COMMERCE A USAGE DE MARCHAND DE VETEMENTS CONFECTIIONNES EN DEMI GROS SITUÉ A CASABLANCA HAY BOUJOUR RUE ABBASSIDES N° 25 INSCRIT AU REGISTRE DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS NUMERO 244132

LES OPPOSITIONS SERONT REÇUES AU SECRETARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE (SERVICE DU REGISTRE DU COMMERCE) DANS LES QUINZE JOURS AU PLUS TARD APRES LA DEUXIEME INSERTION.

1ère Insertion

Le secrétaire Greffier  
en chef

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE  
L'EQUIPEMENT, DU**

**TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU  
OFFICE NATIONAL DES  
CHEMINS DE FER  
POLE FINANCES,  
ACHATS ET JURIDIQUE  
DIRECTION ACHATS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 52309/C2/PM  
SEANCE PUBLIQUE  
D'OUVERTURE  
DES PLIS**

VENDREDI le 25 Septembre 2020 à 09H00 (Heure locale), il sera procédé dans le centre de formation ferroviaire de l'ONCF, sis rue Mohamed TRIKI - AGDAL, RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la mise en place d'un marché cadre pour la fourniture de:

- RESSORTS POUR MATERIEL ROULANT.  
Maître d'ouvrage: Le Directeur du Pôle Maintenance Matériel.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublique.gov.ma](http://www.marchespublique.gov.ma) et du portail ONCF à l'adresse: [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma). Suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation. Le prix d'acquisition du dossier appel d'offres est gratuit.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 75.000,00DH (Soixante quinze Mille Dirhams).

L'estimation du coût de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à 8.022.000,00DH/TTC/AN (Huit Million vingt deux mille Dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du Règlement RG.0003/PMC version 02 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'ONCF. Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service Global Sourcing - Bureau COD à l'adresse précitée;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ  
CHU HASSAN II-FÈS  
DAFLM - SERVICE DES  
MARCHÉS  
AVIS DES APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N°13 À 17/2020  
RÉSERVÉS AUX  
PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES NATIONALES**

Le 30/09/2020 à partir de 10h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction du Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II de Fès, sise à Route Sidi Hrazem à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix, pour:

- APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2020:

- ACHAT DES FOURNITURES DE BUREAU

- APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2020:

- ACHAT DES ARTICLES D'HABILLEMENT ET LINGE

- APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2020:

- ACHAT DES ARTICLES D'IMPRESSION

- APPEL D'OFFRES OUVERT N°16/2020:

- ACHAT DES ARTICLES LITERIE ET COUCHAGE

- APPEL D'OFFRES OUVERT N°17/2020:

- ACHAT DES PRODUITS D'HYGIENE

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la division des affaires financières, logistiques et maintenances, ils peuvent également être téléchargés à partir de l'adresse électronique suivante: [www.chu-fes.ma](http://www.chu-fes.ma) et à partir du portail marocain des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées aux sommes de:

• POUR L'APPEL D'OFFRE N°13/2020:

- 747 954,00 DHS TTC (SEPT CENT QUARANTE SEPT MILLE NEUF CENT CINQUANTE QUATRE DIRHAMS TTC).

• POUR L'APPEL D'OFFRE N°14/2020:

- 671 340,00 DHS TTC (SIX CENT SOIXANTE ONZE MILLE TROIS CENT QUARANTE DIRHAMS TTC)

• POUR L'APPEL D'OFFRE N°15/2020:

- 594 249,60 DHS TTC (CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE DEUX CENT QUARANTE-NEUF DH SOIXANTE CENTIMES TTC).

• POUR L'APPEL D'OFFRE N°16/2020:

- 712 800,00 DHS TTC (SEPT CENT DOUZE MILLE HUIT CENT DIRHAMS TTC).

• POUR L'APPEL D'OFFRE N°17/2020:

- 787.668,00 DHS TTC (SEPT CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE HUIT DIRHAMS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement du 08 Mai 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-universitaire Hassan II Fès.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Centre Hospitalo-universitaire Hassan II de Fès, soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité, soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Pour les appels d'offres ouverts n°13-14-16/2020: les échantillons sont exigés et doivent être déposés au service de la logistique et maintenance au plus tard le 29/09/2020 avant 16 heures.

- Pour l'appel d'offre ouvert n°17/2020: les échantillons et les certificats d'enregistrement sont exigés et doivent être déposés au service de la logistique et maintenance au plus tard le 29/09/2020 avant 16 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

FAIT À FÈS, LE  
25/08/2020  
LE DIRECTEUR  
DU CHU HASSAN II -  
FÈS

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

**ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -**  
**Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : [annonceslegales@aujourd'hui.ma](mailto:annonceslegales@aujourd'hui.ma)**